



HAL
open science

L'histoire du siège d'Antioche relu par Jean Chrysostome : idéalisation ou déformation intentionnelle ?

Jean-Noël Guinot

► To cite this version:

Jean-Noël Guinot. L'histoire du siège d'Antioche relu par Jean Chrysostome : idéalisation ou déformation intentionnelle?. Topoi Orient Occident. Supplément, 2004, Antioche de Syrie : histoire, images et traces de la ville antique, S5, pp.459-479. halshs-00089715

HAL Id: halshs-00089715

<https://shs.hal.science/halshs-00089715v1>

Submitted on 26 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

L'histoire du siège d'Antioche relu par Jean Chrysostome : idéalisation ou déformation intentionnelle ?

Jean-Noel Guinot

Citer ce document / Cite this document :

Guinot Jean-Noel. L'histoire du siège d'Antioche relu par Jean Chrysostome : idéalisation ou déformation intentionnelle ?. In: Topoi. Orient-Occident. Supplément 5, 2004. Antioche de Syrie. Histoires, images et traces de la ville antique;

https://www.persee.fr/doc/topoi_1764-0733_2004_act_5_1_2915

Fichier pdf généré le 08/01/2019

L'HISTOIRE DU SIÈGE D'ANTIOCHE RELUE PAR JEAN CHRYSOSTOME

Idéalisation ou déformation intentionnelle ?

Si nous ne disposions, pour faire l'histoire du siège d'Antioche, que de l'œuvre de Jean Chrysostome, nous aurions peine à soupçonner l'existence du schisme qui divisa cette Église pendant plus d'un siècle. Il y a, en effet, quelque chose de paradoxal entre le fait que Chrysostome ait passé plus de trente ans dans l'entourage immédiat de Méléce et de Flavien et qu'il n'y fasse pratiquement jamais allusion. Durant l'épiscopat de Méléce, sous lequel le schisme fut officiellement consommé (362), puis celui de Flavien, de nombreuses tractations eurent lieu entre Antioche, Alexandrie et Rome pour tenter d'y mettre fin¹. En vain. L'intervention dans le conflit de personnages aussi considérables qu'Athanase d'Alexandrie, Basile de Césarée ou le pape Damase, sans parler de Jérôme ou d'Épiphane, resta sans effet ou contribua seulement à compliquer la situation. Pendant toutes ces années, depuis son baptême reçu des mains de Méléce en 367 jusqu'à son ordination sacerdotale par Flavien en 386 et son départ pour Constantinople en février 398, comment imaginer que Jean Chrysostome ait pu rester indifférent aux divisions qui déchiraient l'Église d'Antioche ? Comment croire même qu'il ait pu être tenu à l'écart des différentes négociations, quand on sait l'importance de son rôle auprès de Flavien et la réputation qu'il s'était acquise depuis l'affaire des statues ?

Il suffit qu'une fois au moins, dans ses *Homélie sur l'épître aux Éphésiens*², il fasse clairement et longuement référence à ce schisme pour apporter la preuve du contraire. Contre ceux qui, à ses yeux, portent l'entière responsabilité de cette division, les pauliniens, il n'hésite pas alors, en s'auto-

1. Sur l'histoire du schisme d'Antioche, on lira toujours avec profit l'ouvrage de F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche (IV^e-V^e siècle)*, Paris (1905).

2. Jean Chrys., *Hom. 11 sur Éphes.*, PG 62, 79-88. Voir *infra*.

risant du texte de Paul, à prendre fermement parti. En conséquence, le silence presque total qu'il observe dans le reste de son œuvre sur le schisme d'Antioche ne peut qu'être volontaire et concerté. Il est particulièrement surprenant dans ses panégyriques en l'honneur d'Eustathe et de Méléce³ ou encore dans les éloges qu'il décerne à Flavien à plusieurs reprises⁴. Nous aurons à en chercher les raisons, car précisément les pauliniens se réclament d'Eustathe et refusent d'entrer en communion avec Méléce dont ils suspectent l'orthodoxie et contestent l'élection. Quant à celle de Flavien comme successeur de Méléce, en 381, elle ne fait que les conforter dans leur refus, d'autant que Paulin a été reconnu par Rome à l'exclusion de Flavien.

À partir de l'examen de ces deux panégyriques et de quelques éloges de Flavien, joint à une étude des panégyriques d'Ignace d'Antioche⁵ et du saint martyr Babylas⁶, nous tenterons de montrer que Jean Chrysostome procède à une relecture de l'histoire du siège d'Antioche qui n'est pas étrangère à l'existence du schisme. Son silence serait donc beaucoup plus « politique » que ne le laisserait croire une lecture superficielle et un peu naïve : nous y voyons une manière détournée et habile de prendre part au conflit et de défendre, contre les partisans de Paulin, la légitimité de Méléce et de Flavien. Ainsi la contradiction ne serait-elle qu'apparente entre cette vision idéalisée d'une Église, unie dans une même foi autour de ses pasteurs, et la réalité d'une Église déchirée par les divisions que laissent parfois entrevoir ses homélies.

I. Les allusions de Jean Chrysostome au schisme d'Antioche

1. L'homélie 3 sur 1 Corinthiens

En choisissant généralement de taire le schisme de l'Église d'Antioche, Jean Chrysostome pourrait s'être inspiré de la méthode utilisée par l'apôtre Paul pour exhorter les Corinthiens à s'abstenir de toute division (σχίσματα)⁷. Comme lui, il a pu juger plus efficace d'user de modération et de ménagement à

3. Jean Chrys., *Pan. d'Eustathe*, PG 50, 597-606 ; *Pan. de Méléce*, *ibid.*, 515-520.

4. Voir, par ex., l'éloge de Flavien dans sa *Première homélie* 3-4, SC 272, et dans l'*Hom. 2, 6 Sur le début des Actes*, PG 51, 86. Sur d'autres éloges décernés à Flavien par Chrysostome, voir LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, Saint Flavien*, t. 10, art. V, Paris (1705), p. 531-534.

5. Jean Chrys., *Pan. d'Ignace*, PG 50, 587-596.

6. Jean Chrysostome a célébré à deux reprises le martyr Babylas, dans un long *Discours*, dont l'authenticité chrysostomienne a parfois été mise en doute, et dans une *Homélie*, prononcée probablement peu de temps après son ordination sacerdotale. Nous renvoyons pour ces deux textes à l'édition de SC 362.

7. Jean Chrys., *Hom. 3, 1 sur 1 Cor.*, PG 61, 21-22.

l'égard de ceux qu'il fallait reprendre, préférant les inviter à une perfection plus grande plutôt que de les accabler de reproches.

Il profite pourtant du commentaire de *1 Co* 1, 10 pour aborder devant son auditoire la question du schisme d'Antioche. Sans doute ne parle-t-il que des Corinthiens, mais l'allusion à la situation d'Antioche est transparente. D'autant que, dans son discours, plusieurs indices semblent révéler une transposition presque involontaire d'une réalité à l'autre, comme si l'orateur ne pouvait s'empêcher de laisser percer sa préoccupation immédiate. Quand il souligne que le mot « schisme » constitue, à lui seul, sous la plume de Paul, une grave accusation, puisque le schisme, loin d'engendrer plusieurs unités, c'est-à-dire plusieurs Églises, détruit l'unité et risque de provoquer la ruine de l'Église, on pourrait croire qu'il donne seulement du mot une définition générale. Mais comment son l'auditeur ne songerait-il pas aussitôt, très concrètement, à l'Église de Paulin rivale de celle de Méléce et de Flavien ?

S'il ne l'avait fait dès cet instant, la manière dont Chrysostome précise ensuite les conditions requises d'une union parfaite semblerait l'y obliger. Que la perfection dans l'union n'est pas atteinte dès lors que subsistent des points de désaccord, c'est une évidence ; mais elle ne l'est pas davantage, dit-il, quand l'union de pensée (τοῖς νοήμασι) n'est pas aussi celle du cœur (τῇ γνώμῃ). Et, pour se faire bien comprendre, il donne un exemple (οἷον) qui implique directement son auditoire, comme l'atteste le passage à la première personne du pluriel : il ne suffit pas d'adhérer à une même foi pour que l'unité soit réalisée, car il n'y a pas d'unité sans communion⁸. Or telle est la situation dans l'Église d'Antioche : Paulin partage la même foi que Méléce et Flavien, mais refuse d'entrer en communion avec eux. Chrysostome paraît même rendre compte des divisions dans la communauté de Corinthe à partir de la situation que vit l'Église d'Antioche à son époque. Parler, comme il le fait, de deux communautés, et non de trois, chacune se réclamant d'un pasteur (τοῦ μὲν τὸν δεῖνα, τοῦ δὲ τὸν δεῖνα αἰρουμένου), est à cet égard significatif : il pense à Paulin et à Méléce/Flavien plus encore qu'à Paul, Apollos et Céphas. Dans sa démarche de pensée, il y a comme un effet de rétro-projection : c'est la situation d'Antioche qu'il reporte sur celle de Corinthe au temps de Paul. Tout le passage semble donc devoir être relu en fonction du schisme d'Antioche⁹.

8. *Ibid.*, 23, l. 16-24 : « Celui qui est uni sur un point, mais qui est en désaccord sur un autre, n'est plus en union parfaite ni en complet accord de pensée. Or, il arrive qu'on ait aussi les mêmes pensées sans avoir encore le même sentiment. Par exemple, lorsque, tout en ayant la même foi, nous ne sommes pas unis selon la charité. Alors nous sommes unis selon les pensées, puisque nous avons les mêmes pensées, mais nous ne le sommes pas selon le cœur. C'est donc ce qui se produit également à cette époque-là, puisque l'un choisissait un tel et un autre, tel autre ».

9. Dans le membre de phrase ὅπερ οὖν καὶ τότε ἐγένετο (*ibid.*, 23, l. 23), la présence du καὶ semble le suggérer : c'est à partir de la situation de l'Église d'Antioche, bien connue de son auditoire, que l'orateur rend compte de celle de Corinthe.

2. L'homélie 11 sur l'Épître aux Éphésiens

On ne saurait en tout cas hésiter à le faire en lisant son *Homélie sur les Éphésiens* 4, 4-7, une autre exhortation à l'unité parfaite dans la charité, seule capable de faire régner entre « nous », dit Chrysostome, l'union étroite qui existe entre les membres d'un même corps¹⁰. « Un seul corps et un seul esprit ». L'exégète note, en passant, que l'unité d'esprit n'existe plus dans le corps qu'est l'Église, si l'on prend le parti des hérétiques. Mais visiblement son propos n'est pas ici de dénoncer les dangers de l'hérésie : il en appelle à l'union de ceux qui, pour avoir reçu le même Esprit, partagent la même foi. Pour se réaliser et se maintenir, une telle union dans la charité suppose l'humilité : uni au corps de l'Église, chacun doit rester à sa place, s'abstenir de toute vaine gloire, écarter la tentation de l'amour du pouvoir (φιλαρχία). De là viennent, en effet, les divisions dans l'Église. Et Chrysostome d'ajouter : « Cela, je ne le dis pas seulement pour ceux qui commandent, mais aussi pour ceux qui sont commandés ». Toute usurpation d'un rôle qui n'est pas le sien, toute contestation de la hiérarchie légitime ruinent donc l'unité¹¹.

L'allusion à Paulin, tenu pour l'auteur du schisme, est déjà claire. Mais Chrysostome se fait bientôt plus net encore : il s'agit pour lui de mettre en garde ceux des fidèles qui seraient tentés de rejoindre la communauté de Paulin, sous prétexte que ses membres partagent la même foi, qu'ils sont orthodoxes¹². Le danger est donc bien réel : il y a des transfuges parmi les mélécians, d'autres sont peut-être enclins à les suivre ; il faut prévenir une possible hémorragie. La faute qui condamne les auteurs du schisme comme leurs partisans, malgré leur orthodoxie, et qui doit détourner de les suivre, est leur non-respect de la hiérarchie : ils refusent de reconnaître pour évêque celui qui a été régulièrement élu, autrement dit Mélèce ; inversement, ils s'arrogent le droit d'occuper dans l'Église le rang sacerdotal, de se prétendre évêque, sans aucune légitimité. Le spectacle donné aux païens est pire que celui des hérésies ! « S'il nous

10. Jean Chrys., *Hom. 11, 1 sur Éphés.*, PG 62, 79.

11. *Hom. 11, 4, ibid.*, 84-85, l. 38 : « Ὡστε οὐχ ἡνώσθαι τῷ σώματι δεῖ μόνον, ἀλλὰ καὶ τὸν οἰκεῖον τόπον ἐπέχειν, ὡς ἐὰν ὑπερβῆς, οὐχ ἡνωσαι οὐδὲ δέχη τὸ πνεῦμα. (...) » Ὡστε ἕκαστον ἐπὶ τῆς οἰκείας μένειν χώρας καὶ μὴ τῆς ἐτέρας καὶ μηδὲν αὐτῷ προσηκούσης ἐπιβαίνειν, ἐννόησον ὅσον ἐστί. En des termes à peine voilés, Chrysostome laisse entendre que la consécration épiscopale de Paulin, totalement illégitime du reste du point de vue canonique, est le fruit d'une ambition personnelle ; ses partisans partagent donc sa faute.

12. *Hom. 11, 5, ibid.*, 86, l. 13-16 : « Pensez-vous, dites-moi, qu'il suffit de dire qu'ils sont orthodoxes, quand ce qui touche à l'ordination (χειροτονίας) est <pour eux> chose vaine et lettre morte ? À quoi sert le reste, si celle-ci n'est pas scrupuleusement respectée ? Autant que pour la foi, c'est pour elle aussi qu'il faut combattre ». À la différence de celle de Paulin, la consécration épiscopale de Mélèce et de Flavien, signifiée par le geste de l'imposition des mains (χειροτονία), est seule légitime, parce qu'elle s'inscrit dans la succession apostolique.

reprochent les hérésies, s'écrie Chrysostome, que diront-ils dans ce cas ? Si vous avez les mêmes doctrines, si vous avez les mêmes mystères, pour quelle raison un autre chef prend-il d'assaut une autre Église ? ». Il s'agit moins, bien sûr, des bâtiments qu'on se dispute aussi, que de la constitution par Paulin d'une Église dissidente, qui prétend se faire reconnaître pour seule légitime. Le discours n'est plus général ; c'est bien cette fois d'Antioche qu'il est question : « Voulez-vous que je vous rapporte ce qu'ils disent de notre cité ? », poursuit Chrysostome en déplorant la facilité avec laquelle trop de fidèles de la communauté méléciennne se laissent dévoyer ou séduire par les schismatiques ¹³.

Ceux-là, il ne prétend pas les retenir de force ; il veut seulement les mettre en garde, en leur rappelant que porter atteinte à l'unité de l'Église est un mal aussi grand que l'hérésie, qu'ils auront à rendre compte au jour du jugement d'avoir déchiré le corps du Christ ¹⁴. À défaut d'exercer sur eux une contrainte, il veut les effrayer, et notamment les femmes, sous prétexte qu'elles se laissent plus facilement séduire, mais peut-être aussi en raison de l'influence qu'elles pouvaient exercer au sein de la communauté chrétienne ¹⁵. Il n'hésite pas non plus, selon un procédé qu'il affectionne, à recourir à un effet de dramatisation : que ceux qui veulent déchirer le corps du Christ, en quittant l'Église pour rejoindre les schismatiques, s'en prennent plutôt à lui ! Il s'offre en victime expiatoire à leur possible ressentiment ¹⁶.

L'homélie s'achève sur un bilan douloureux. Chrysostome distingue parmi les chrétiens d'Antioche trois catégories : ceux qui ne viennent jamais à l'église ou très rarement ; des chrétiens à la pratique plus régulière, mais sans grandes convictions ; enfin des chrétiens pleins de zèle. Or, c'est de leurs rangs que sortent ceux qui rejoignent Paulin. À l'évidence, cette défection, durement ressentie, justifie la vigueur de son accusation : leur abandon de l'Église légitime pour une Église schismatique constitue un adultère ¹⁷. De fait, la légitimité est-elle du côté de Paulin ou du côté de Méléce ? Nul besoin de prononcer leurs noms pour que tous comprennent et reconnaissent la valeur de l'argument juridique : il est depuis longtemps celui des méléciens et des Orientaux. Alors Chrysostome peut bien se dire prêt à abandonner sa charge, si cela doit faciliter l'union : sa proposition a surtout un caractère rhétorique. La seule condition au rétablissement de l'union reste en fait, à ses yeux, la reconnaissance de l'évêque

13. *Ibid.*, 86, l. 29-42.

14. *Ibid.*, 87, l. 1-14 (μαρτύρομαι ὅτι τοῦ εἰς αἵρεσιν ἐμπεσεῖν τὴν ἐκκλησίαν σχίσει οὐκ ἑλλαττόν ἐστι κακόν).

15. *Ibid.*, 87, l. 28-30 (ὅσαι πάρεστε ... ταῖς ἀπούσαις διηγῆσασθε ... φοβήσατε).

16. *Hom. 11, 5-6, ibid.*, 87, l. 30 s.

17. *Hom. 11, 6, ibid.*, 88, l. 17-28.

légitime par les partisans de Paulin¹⁸. Voilà pourquoi il conclut son homélie en exhortant les fidèles à rester dans l'Église dont il est le ministre et à y ramener ceux qui l'ont quittée pour rejoindre la communauté paulinienne.

II. Une vision idéalisée de l'Église d'Antioche

Entre ces allusions si transparentes au schisme d'Antioche, en dépit de leur rareté, et la peinture d'une Église idéale qu'offrent les panégyriques de ses évêques par le même Jean Chrysostome, le contraste est saisissant. Rien, au moins à première vue, n'y laisse supposer l'existence de divisions. L'impression générale dominante est, au contraire, celle d'une population chrétienne, unie et rassemblée autour de ses pasteurs. Sans doute entrevoit-on, dans ce tableau adroitement retouché, à côté de l'Antioche chrétienne, l'existence d'une Antioche païenne, mais minoritaire et presque rejetée dans un passé lointain¹⁹, ou la présence d'hérétiques ariens assez influents auprès du pouvoir impérial pour obtenir l'exil des évêques orthodoxes²⁰ ; mais il n'est jamais ouvertement donné à entendre que des évêques ariens ont occupé le siège d'Antioche pendant plus d'un demi-siècle ! On a plus de peine encore à imaginer qu'un schisme ait pu, aussitôt après l'élection de Méléce, diviser les chrétiens restés fidèles à l'orthodoxie depuis la condamnation d'Eustathe à l'exil, et regroupés les uns autour de Paulin, les autres autour de Diodore et de Flavien. Le tableau de l'Église d'Antioche tracé par Jean Chrysostome, dans ses panégyriques, est tout différent : à l'intention de son auditoire, il peint une Église exemplaire et glorieuse, dont il peut légitimement s'enorgueillir. Elle est, en effet, tout à la fois, une Église de martyrs, une Église de confesseurs et de docteurs, que la sûreté de leurs enseignements a toujours su préserver de l'hérésie, une Église unie autour de ses évêques pour défendre la foi orthodoxe.

-
18. *Ibid.*, 88, l. 31-35 : « Nous sommes prêts à céder notre charge à qui vous voudrez. Seulement que l'Église soit une ! Si nous avons pour nous la légitimité (ἐννόμως), poussez à se démettre ceux qui sont montés sur le trône <épiscopal> de façon illégitime (τοὺς παρανόμους) ». Ce « nous » dépasse en quelque manière la personne de l'orateur et renvoie à Flavien : la légitimité de Chrysostome est fonction de celle de Flavien ; du reste, sa démission ne suffirait pas à régler le problème.
19. L'époque des persécutions est évoquée dans le *Pan. d'Ignace* § 3-4 (*PG* 50, 590, l. 1 s. ; 592, l. 1 s.), mais la population d'Antioche n'est pas directement mise en cause et ce sont des temps anciens, et dans le *Pan. d'Eustathe* § 3 (*ibid.*, 601, l. 14 s.). De manière plus insistante, sont évoquées dans le *Discours* et l'*Homélie sur S. Babylas* les menées de l'empereur Julien contre les chrétiens.
20. Chrysostome ne paraît attribuer l'exil d'Eustathe qu'à l'action malveillante de ses adversaires ariens (*Pan. d'Eustathe* § 2, *PG* 50, 600, l. 9-10) ; en revanche, il évoque discrètement l'intervention de l'empereur dans celui de Méléce (*Pan. de Méléce* § 1, *PG* 50, 516, l. 38-40).

1. Une Église de martyrs

Parmi les martyrs d'Antioche, dont Jean Chrysostome a prononcé le panégyrique, figurent en effet plusieurs évêques, comme autant d'illustres témoins de la foi de cette Église depuis les origines.

1.1. *Pierre et Ignace*

Le martyr du premier d'entre eux, l'apôtre Pierre, n'est évoqué qu'indirectement, à propos de celui d'Ignace, son successeur sur le siège d'Antioche, mais il est une référence insigne, un titre de gloire sans équivalent pour la cité, une manière pour le panégyriste de rehausser encore la sainteté d'Ignace²¹. Ce dernier incarne, à ses yeux, la figure exemplaire de l'évêque. On peut admirer en lui toutes les vertus que le Christ, et Paul après lui, exigent de ceux qui ont à remplir cette charge et à gouverner l'Église²² : douceur et humilité, courage et fermeté, sobriété, mépris des richesses, absence d'ambition personnelle, éloignement de tout esprit de querelle. Parfaite image du bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, Ignace fut aussi pour l'Église d'Antioche un autre Pierre²³ – la pierre de même dimension substituée dans ses fondations à celle qui en avait été retirée pour assurer les fondations de l'Église de Rome – puis, sur la route de l'exil, un second Paul, enseignant et soutenant, comme lui, les communautés chrétiennes dans toutes les villes qu'il traversait²⁴. À l'exemple des deux apôtres enfin, il supporta le martyre avec joie, en communiquant son ardeur pour le Christ aux spectateurs présents dans l'arène²⁵.

1.2. *Babylas*

En célébrant le martyr Babylas, l'un des plus populaires et des plus vénérés à Antioche, Chrysostome trace encore le portrait d'un évêque modèle. Il souligne particulièrement chez lui le courage et le franc-parler qui lui ont fait tenir tête à un empereur et lui reprocher son crime en face. Ce franc-parler n'avait pourtant rien à voir avec l'arrogance : la force tranquille de Babylas lui venait de son entraînement à maîtriser ses passions, de son mépris pour les choses du monde, de son humilité même. Par là il surpassait les plus fameux philosophes de l'Antiquité grecque²⁶. Par son attitude intransigeante à l'égard

21. *Pan. d'Ignace* § 4, PG 50, 593, l. 25 s.

22. *Pan. d'Ignace* § 1, *ibid.*, 588, l. 1-8 ; § 2, *ibid.*, 588, l. 12-589, l. 33. Sur le panégyrique des évêques d'Antioche par Chrysostome, voir notre étude « L'apport des panégyriques de Jean Chrysostome à une définition de l'évêque modèle », *Studia Ephemeridis Augustinianum* 58, Rome (1997), p. 395-421.

23. *Pan. d'Ignace* § 4, *ibid.*, 591, l. 18-28.

24. *Pan. d'Ignace* § 4, *ibid.*, 593, l. 46-593, l. 8.

25. *Pan. d'Ignace* § 5, *ibid.*, 593, l. 1-594, l. 27.

26. Voir *Discours sur Babylas* § 40-50 (SC 362).

de l'empereur criminel, il a surtout démontré l'éminente dignité du sacerdoce et de l'évêque. Son franc-parler lui valut la prison et le martyre.

De son rôle à la tête de l'Église d'Antioche, Chrysostome ne sait probablement rien de précis, en dehors de cette histoire ; aussi se contente-t-il de dire, en faisant peut-être allusion à la persécution de Dèce, mais de façon toute rhétorique, qu'« il a sauvé ce vaisseau sacré dans la tempête, les vagues et les flots » et qu'« il a donné sa vie pour ses brebis »²⁷. C'est un titre de gloire suffisant. En réalité, Babylas fut par deux fois victime du pouvoir impérial : au martyre infligé par l'empereur parjure et criminel s'ajoute, en effet, l'outrage que fit subir à ses restes l'empereur Julien, dans son ambition de restaurer la religion païenne. Sous prétexte que le corps de Babylas, déposé dans un martyrion proche du temple d'Apollon, à Daphné, souillait ce lieu et empêchait le dieu de rendre ses oracles, Julien ordonna de déplacer le cercueil du martyr et de le ramener au cimetière chrétien d'Antioche. On connaît la suite : l'incendie et la ruine du temple d'Apollon, alors même que la translation du corps de Babylas venait d'être opérée. C'est, pour Chrysostome, le signe manifeste du triomphe de la religion chrétienne sur l'hellénisme, la preuve éclatante de la puissance des reliques et, surtout, une preuve en faveur de la résurrection, ce dogme que refusent d'admettre les Grecs²⁸. L'Église d'Antioche peut donc légitimement s'enorgueillir d'un tel évêque, qui, par deux fois pour ainsi dire, eut à subir le martyre.

1.3. *Eustathe*

Illustrée par Pierre, Ignace et Babylas, cette Église l'est encore par plusieurs autres de ses évêques martyrs, même s'ils ne sont pas morts victimes de la persécution d'un pouvoir hostile au christianisme, ni en versant leur sang pour le Christ. Tel est le cas d'Eustathe. Exilé en Thrace, sans doute à Trajanopolis, sous le règne de Constantin, il mourut en exil (vers 337), probablement de mort naturelle. Chrysostome, s'autorisant de *I Corinthiens* 15, 31 et de l'exemple du sacrifice d'Isaac, lui décerne pourtant le titre de martyr²⁹ : « Ce n'est pas la mort seule, dit-il, qui fait le martyr, mais l'intention ». Or, Eustathe était prêt au martyre. Il n'a pas hésité à tenir tête aux hérétiques ariens, à les confondre, à lutter contre eux pour protéger Antioche des atteintes de l'hérésie. Faute de pouvoir ébranler sa détermination à défendre la foi de Nicée, leurs menées parvinrent à le faire exiler. Aussi Chrysostome voit-il en lui un nouvel

27. *Hom. sur Babylas* § 2 (SC 362).

28. *Ibid.*, § 2, l. 25-34 ; cf. *Discours* § 90 (*ibid.*).

29. *Pan. d'Eustathe* § 2, PG 50, 601, l. 16 s. Les raisons qui conduisent Jean Chrysostome à développer au sujet d'Eustathe une telle conception du martyr ne sont sans doute pas étrangères à sa volonté de le récupérer au bénéfice de la Grande Église ; voir *infra*, dans le même sens, le discours qu'il tient sur les véritables reliques du martyr, alors que les restes d'Eustathe ne furent ramenés à Antioche qu'un siècle et demi plus tard.

Étienne : incapables de résister à la sagesse du protomartyr, les Juifs choisissent de le lapider ; de même, les ariens tentent d'éliminer Eustathe ³⁰. Peine perdue : du fond de son exil, comme autrefois Paul (2 *Tim* 2, 9) dont il reproduit également en tout le modèle ³¹, Eustathe continue à préserver la foi des Antiochiens de la contamination arienne. Chassé de son siège épiscopal, il ne cesse pourtant de veiller sur son troupeau, de remplir son rôle d'évêque. Non qu'il soit habité, souligne Chrysostome, par une quelconque ambition personnelle, le goût des honneurs ou la vaine gloire : cela, il l'abandonne volontiers à d'autres plus ambitieux ³². Son seul désir est d'entretenir chez ses fidèles l'ardeur pour la vraie foi. La gloire de cet évêque, martyr d'intention, est d'y être parvenu par-delà même sa mort en exil.

1.4. *Mélèce et Flavien*

Cette définition élargie du martyr vaut également pour Mélèce. Du moins est-ce l'idée que semble suggérer Chrysostome. En fait, il donne à voir en lui un autre Eustathe et un autre Babylas. Comme ce dernier, peu de temps après son élection sur le siège d'Antioche, il a su user de son franc-parler en présence de l'empereur, non plus certes pour lui reprocher un crime de sang, mais pour proclamer la foi de Nicée. Il en a subi les conséquences : l'exil en Arménie ³³. Son admiration pour Babylas, dont il s'est fait l'imitateur, s'est traduite aussi dans sa volonté d'honorer le martyr par la construction d'un nouveau martyrium, en face d'Antioche, sur la rive opposée de l'Oronte. Le fait qu'il partage désormais la même sépulture que Babylas, après avoir rempli la même charge et s'être montré « un homme de même caractère » permet encore plus facilement de l'assimiler à un martyr ³⁴.

Comme Eustathe, Mélèce a également subi l'exil, et même à plusieurs reprises, pour avoir défendu la foi orthodoxe, et, comme lui, du fond de son exil, il ne cesse malgré tout d'être présent et de veiller sur son troupeau ³⁵. Comme

30. *Pan. d'Eustathe* § 3, PG 50, 602, l. 35-42.

31. *Ibid.*, § 3, 602, l. 42-50. De même, ses adieux au peuple chrétien d'Antioche ressemblent à ceux de Paul partant pour Rome où il devait subir le martyre (*ibid.*, § 4, 604, l. 24-47).

32. *Ibid.*, § 4, 604, l. 50-53 (Τὰς μὲν γὰρ τιμὰς τῶν ἀρχόντων ἑτέροις ἠΐει, τοὺς δὲ πόνους τῶν ἀρχόντων αὐτὸς ὑπέμενε). Au-delà de sa portée générale, la remarque pourrait viser autant les évêques ariens qui lui ont succédé que Paulin, accusé ainsi à mots couverts d'avoir recherché l'épiscopat par ambition personnelle.

33. La manière dont Mélèce, par la parole et par le geste, a professé publiquement la foi de Nicée, en présence de l'empereur Constance, est rapportée par les historiens Sozomène (*H. E.* IV, 28, 6-8) et Théodoret (*H. E.* II, 31, 6-8).

34. Voir Jean Chrys., *Hom. sur Babylas* § 10, l. 12-18 (SC 262).

35. *Pan. de Mélèce* § 1, PG 50, 516, l. 42-54 ; *ibid.*, § 2, 517, l. 1-43 : c'est comme, dit Chrysostome, si Mélèce avait emporté toute la cité avec lui en Arménie, tant les

Eustathe encore, il trouve la mort, loin d'Antioche, en Thrace, non plus conduit cette fois en exil, mais appelé à présider un concile œcuménique pour réaffirmer solennellement la foi de Nicée. Ce qui fait enfin de Méléce un martyr, aux yeux de Chrysostome, est qu'il a su reproduire en lui leur image par une ascèse continue, par une victoire remportée chaque jour sur les passions, pour se consacrer tout entier à sa charge d'évêque³⁶.

Si l'on retient cette définition du martyr, Flavien, le successeur de Méléce, a droit lui aussi à ce titre. Comme lui et comme Babylas, il est un modèle de philosophie et d'ascèse, d'autant plus remarquable qu'il est issu d'un milieu aisé³⁷. À l'exemple d'Abraham quittant sa terre, ou encore de Moïse abandonnant les fastes du palais de Pharaon pour la vie rude des esclaves hébreux, Flavien n'a pas hésité à renoncer à une vie facile, au luxe, aux honneurs, pour mener en compagnie de Diodore la vie ascétique et parvenir à une parfaite maîtrise de soi³⁸. Il s'est donc acquis toutes les vertus exigées d'un bon évêque. En témoignent aussi son combat en faveur de l'orthodoxie et le fait même qu'il ait accepté de succéder à Méléce sur le siège d'Antioche, quand son âge aurait pu le dispenser d'accepter une charge aussi lourde³⁹. De Méléce, il reproduit du reste le vivant modèle, comme il est, sur le siège d'Antioche, un autre Pierre⁴⁰. Il est donc légitime que Jean Chrysostome l'insère en quelque sorte dans la lignée des évêques martyrs d'Antioche.

Antiochiens demeurèrent fidèles à ses enseignements. Méléce semble avoir été contraint à trois reprises à abandonner son siège : exilé par Constance en 360, il bénéficie des mesures d'amnistie prises par Julien et peut rentrer à Antioche en 362 ; il sera par deux fois encore condamné à l'exil, sous Valens (365 et 371 ?). Jean Chrysostome ne mentionne clairement que son « premier exil » ; il se montre imprécis en ce qui concerne la date du second, intervenu « plusieurs mois », voire « plusieurs années », après son retour sous Julien (*ibid.*, § 2, 517, l. 48-51) ; il ne fait aucune allusion à un troisième exil, Méléce ne paraissant à nouveau quitter Antioche que pour se rendre au concile de Constantinople de 381 (*ibid.*, § 3, 518, l. 1 s.).

36. Voir *Hom. sur Babylas* § 10, l. 28-38 (SC 362). Pour Chrysostome, en effet, un évêque n'a rien à envier à un martyr : le martyr ne meurt qu'une fois, un bon évêque doit donner chaque jour sa vie pour son troupeau (cf. *Hom. 29, 5 sur Rom.*, PG 60, 660, l. 41-49).
37. Voir *Première homélie* § 3, l. 166 s. (SC 272).
38. *Ibid.*, l. 200 s.
39. *Ibid.*, l. 245 s. (παρῆλθε τὴν ἡλικίαν ἐκείνην, τῷ γήρα, τὰς τῶν γεγηρακότων ψυχάς, παρὰ τῆς ἡλικίας).
40. *Hom. 2, 6 sur le début des Actes* PG 51, 86, l. 45-48 : « Mais puisque j'ai rappécié le souvenir de Pierre, voilà que me revient aussi le souvenir d'un autre Pierre, notre père commun et notre maître, qui a hérité de la vertu du premier et à qui est échu le siège qu'il occupait ».

2. Une Église de confesseurs et de docteurs

Telle qu'il la peint, cette Église de martyrs est aussi une Église de confesseurs et de docteurs. Depuis les origines, ses évêques n'auraient jamais cessé de professer la foi des apôtres et d'en préserver l'intégrité dans leurs enseignements. A commencer par Ignace. Instruit par les apôtres eux-mêmes et jugé digne par eux de leur succéder, il montra non seulement son attachement aux enseignements reçus, mais en un temps où annoncer la foi n'allait pas sans difficulté et sans risque, il remplit de manière exemplaire son rôle de didascale, l'une des fonctions essentielles de l'évêque ⁴¹. D'abord dans la grande et populeuse ville d'Antioche, puis dans toutes les villes traversées sur la route de son martyre, et enfin, à Rome même, que son enseignement transforma en une « école de piété » (διδασκάλιον εὐσεβείας) ⁴². À sa couronne de martyr, Jean Chrysostome ajoute de la sorte celle de docteur de l'Église universelle.

Ce titre pourrait également être décerné à Eustathe. Dans sa lutte contre l'arianisme, il ne s'est pas contenté de confesser sans détour la foi reçue des apôtres, il n'a cessé d'instruire et d'exhorter, de confondre et de réfuter, en conduisant son action bien au-delà des limites d'Antioche, notamment par l'envoi de missionnaires. Sa charge d'évêque, il en avait bien conscience, dit Chrysostome, lui conférait, en effet, la responsabilité de l'Église universelle ⁴³. Les hérétiques auront beau tenter de faire taire la voix de ce docteur, en obtenant qu'il soit déposé et envoyé en un lointain exil, les enseignements qu'il aura distribués, ceux surtout qu'il légua à l'Église d'Antioche au moment de son départ, continueront d'opérer en son absence et d'être un rempart contre l'hérésie. Du fond de son exil, il reste présent dans tous les cœurs, dispensant ainsi, d'une autre manière, son enseignement. Jean Chrysostome y voit le signe du triomphe de la vérité sur l'erreur, de la faiblesse des hérétiques, de la force de la vraie foi, même lorsqu'on prétend lui ôter la capacité de s'exprimer ⁴⁴.

Cela, il le constate encore dans le cas de Méléce⁴⁵. À peine installé sur le siège d'Antioche, il est victime, lui aussi, des ennemis de la vérité et contraint à l'exil. En si peu de temps toutefois, moins de trente jours, il est parvenu à délivrer la ville de l'hérésie et, par ses enseignements, à l'affermir si fortement dans la foi qu'elle y demeurera inébranlable jusqu'à son retour ⁴⁶. Docteur de

41. *Pan. d'Ignace* § 1, PG 50, 588, 9 s. (l. 19 : τῶν ἀποστόλων τὴν διδασκαλίαν). Sur la difficulté plus grande alors de gouverner l'Église et d'annoncer l'Évangile, voir *ibid.* § 3, 590, l. 1 s. et 591, l. 14 s.

42. *Ibid.* § 4, 592, l. 56-593, l. 21. Chrysostome évalue à 200.000 hommes la population d'Antioche à l'époque d'Ignace (*ibid.* § 4, 591, l. 1-7).

43. *Pan. d'Eustathe* § 3, PG 50, 602, l. 21-35.

44. *Ibid.*, § 3, 602, l. 56-603, l. 9.

45. *Pan. de Méléce* § 2, PG 50, 517, l. 43-47.

46. *Ibid.*, § 1, 516, l. 30-54.

l'Église d'Antioche, Mélèce l'est également de l'Église universelle. Appelé par l'empereur à présider, à Constantinople, le concile œcuménique de 381, il confortera dans la foi orthodoxe les Églises des pays traversés – Galatie, Bithynie, Cappadoce et Thrace –, avant d'enseigner l'assemblée des évêques par sa seule présence, en lui offrant un exemple à imiter : sa piété, sa sagesse, sa foi ardente, un archétype de la sainteté⁴⁷. Comme un martyr dans l'arène, Mélèce rendit ainsi, sur une terre étrangère, son ultime témoignage de foi en délivrant un dernier enseignement⁴⁸.

Aux yeux de Chrysostome, Flavien également remplit ce rôle de docteur, bien au-delà des limites de la ville d'Antioche, en faisant profiter l'univers entier de ses enseignements⁴⁹. Par-delà l'amplification rhétorique, de mise dans un éloge, est rappelée une fois encore l'obligation pour tout évêque de veiller non seulement sur l'Église qui lui est confiée, mais sur l'Église universelle. Par ailleurs, Flavien, comme ses prédécesseurs, a droit à toute la série des métaphores, traditionnellement utilisées pour souligner cette fonction essentielle de l'évêque : par ses enseignements, il doit guider son Église comme un pilote sûr, la défendre comme un habile stratège, la garder dans l'unité comme un bon berger et un père⁵⁰.

En saint Babylas, par-delà le martyr, on peut voir aussi le dispensateur d'un enseignement qui dépasse les limites de l'Église d'Antioche. C'est à la fois celui d'une vie exemplaire, qui offre le modèle du « philosophe » chrétien et de l'évêque libre à l'égard du pouvoir, et celui plus doctrinal, sur la résurrection, qui est donné à tous par la puissance de ses reliques⁵¹.

47. *Ibid.*, § 3, 518, l. 4-14. Le parallèle avec Ignace sur le chemin de l'exil est évident. Ce dernier faisait de Rome « une école de la piété », Mélèce offre aux Pères réunis à Constantinople le modèle du bon évêque (ἀρχέτυπον εἰκόνα, παράδειγμα, κανόνα τινά).

48. *Ibid.*, § 3, 518, l. 21 s. L'assemblée des Pères conciliaires est le « théâtre » dans lequel la vertu de Mélèce est offerte comme un exemple à imiter ; Chrysostome établit un parallèle avec le « théâtre » où se sont autrefois produits les trois jeunes Hébreux du livre de Daniel. On pense aussi au « théâtre » dans lequel Ignace a subi le martyre (cf. *Pan. d'Ignace* § 5, *PG* 50, 594, l. 2 : ἐν μέσῳ τῶ θεάτρῳ).

49. *Première homélie* § 3, l. 151-152 (*SC* 272) : τὸν κοινὸν τῆς πατρίδος διδάσκαλον καὶ διὰ τῆς πατρίδος καὶ τῆς οἰκουμένης ἀπάσης.

50. Sur ces métaphores dans le panégyrique des évêques d'Antioche par Jean Chrysostome, voir notre article « L'apport des panégyriques de Jean Chrysostome... », *loc. cit.*

51. Le *Discours* comme l'*Homélie* ne cessent de mettre en évidence le franc-parler de Babylas ; son courage en face de l'empereur criminel est à rapprocher de celui de Mélèce professant la foi de Nicée devant Constance. Sur la puissance des reliques comme argument en faveur de la résurrection, voir *supra* n. 28.

3. Une Église unie dans la foi autour de ses pasteurs

Célébrer de tels évêques entraîne tout naturellement Jean Chrysostome à donner de l'Église d'Antioche une image flatteuse, celle de chrétiens unis autour de ses pasteurs et ardents à défendre la foi orthodoxe contre l'hérésie.

Dès les temps les plus anciens, c'est toute la communauté chrétienne d'Antioche qu'il montre rassemblée pour accompagner de ses prières Ignace, à son départ pour Rome, ou pour accueillir dans la liesse le retour des reliques du martyr ⁵². Un même concours de foule accueille Babylas lors de la translation de ses reliques, sur ordre de l'empereur Julien, depuis le martyrium de Daphné jusqu'au cimetière chrétien d'Antioche. Mieux même : c'est toute la cité qui paraît rassemblée autour de son martyr, comme s'il n'y avait plus d'Antioche païenne ⁵³. Ces martyrs sont les nouveaux triomphateurs dont on célèbre la victoire et qu'une cité entière acclame et couronne ! Lors du départ en exil de Méléce, victime d'une autre forme de persécution, celle conduite par les hérétiques ariens, c'est encore la ville entière qui tente de retenir son évêque de force, en voulant lapider le magistrat chargé d'exécuter les ordres ⁵⁴. À son retour, Méléce reçoit un accueil triomphal : toute la ville est là, chacun veut le voir, le toucher, lui baiser les mains, se jeter à ses pieds ou, si l'on ne peut l'approcher, du moins bénéficier de sa présence même invisible, comme autrefois les malades que touchait l'ombre des apôtres ⁵⁵. Le retour de sa dépouille mortelle rassemble une fois encore la ville entière, unie dans un même deuil. L'attachement affectueux d'Antioche pour Méléce se reporte néanmoins aussitôt sur Flavien qui, selon Chrysostome, en reproduisait tous les traits. Le chagrin disparut, mais le temps n'altéra en rien le souvenir que gardaient de lui les Antiochiens ⁵⁶.

Méléce, il est vrai, s'il faut en croire son panégyriste, aurait de son vivant, et dès son arrivée à Antioche, conquis le cœur de tous les fidèles, au point de susciter un véritable culte de la personnalité. Renonçant aux usages ancestraux, chacun veut donner à son enfant le nom du nouvel évêque : ainsi se multiplie dans Antioche le nombre des « Méléce ». Et ce nom, partout répété, à la maison, aux carrefours, sur la place publique, dans les champs, opère à lui seul la sanctification du peuple chrétien. Mieux encore, ce nom est, à lui seul, un enseignement de la foi (καὶ ἦν εὐλαβείας διδασκαλία τὸ γινόμενον). Son pouvoir continue d'opérer longtemps après la mort de Méléce, puisqu'il suffit à réunir la communauté chrétienne d'Antioche pour célébrer sa mémoire. Aussi Chrysostome le répète-t-il à loisir dans son panégyrique, sûr de tenir ainsi sous le charme

52. Voir *Pan. d'Ignace* § 5, *PG* 50, 594, l. 42-45.

53. *Hom. sur Babylas* § 10, l. 1-8 (*SC* 362).

54. *Pan. de Méléce* § 2, *PG* 50, 517, l. 1-11.

55. *Ibid.*, § 3, 517, l. 57-518, l. 11.

56. *Ibid.*, § 3, 519, l. 7-17.

son auditoire⁵⁷. L'attachement passionné des fidèles à la personne de Méléce et à ce qu'elle représente se traduit aussi, dit Chrysostome, par la multiplication des portraits de l'évêque⁵⁸ : il est ainsi présent dans toutes les maisons, comme son nom est sur toutes les lèvres. Cela jouera un rôle important durant son exil. Une telle insistance sur l'unanimité que semble faire Méléce dans la communauté chrétienne d'Antioche, sur le culte qui lui est déjà rendu de son vivant, ne saurait s'expliquer par la seule amplification rhétorique. Elle a, selon nous, d'autres raisons. Nous y reviendrons.

Dans ces panégyriques, Jean Chrysostome ne donne pas seulement à voir une ville entière rassemblée autour de ses évêques, il souligne aussi la foi solide des Antiochiens, contre laquelle l'erreur païenne ou les hérésies ne peuvent rien. Dès l'époque d'Ignace et malgré la violence de la persécution, les chrétiens d'Antioche font preuve d'une foi bien enracinée, alors que partout ailleurs, et à Rome même, celle de nombreux fidèles est encore mal assurée⁵⁹. La preuve en est, à ses yeux, que l'exil de leurs évêques n'entame nullement la foi des Antiochiens et ne freine pas la diffusion du message évangélique. Jean Chrysostome y voit un enseignement divin : en permettant l'exil ou la mort de ces saints évêques, Dieu fait comprendre que ce ne sont pas les hommes qui gouvernent les Églises, et manifeste ainsi la supériorité de « la vraie foi » sur le paganisme et sur les hérésies. Si l'erreur, sans subir aucune persécution, se ruine d'elle-même, « la foi apostolique » en revanche sort grandie des attaques dont elle est l'objet. Le thème, repris avec insistance dans les panégyriques d'Ignace, d'Eustathe et de Méléce⁶⁰, permet à la fois de répondre à une objection contre la Providence et de souligner la solidité de la foi orthodoxe des Antiochiens.

Dans ce tableau idéalisé, la présence des hérétiques et de l'Antioche païenne n'apparaît qu'en filigrane. Le temps des persécutions contre les chrétiens est du reste révolu. Les hérétiques, quant à eux, ont assez de pouvoir et de crédit auprès de l'empereur pour faire exiler des évêques, mais ne semblent pas bénéficier d'un grand soutien populaire, témoins les affrontements violents qui accompagnent le départ en exil de Méléce. Il faut presque lire entre les lignes pour comprendre qu'après l'exil d'Eustathe « les loups » sont entrés dans la

57. *Ibid.*, § 1, 515, l. 51-516, l. 19.

58. *Ibid.*, § 1, 516, l. 19-29.

59. *Pan. d'Ignace* § 4, PG 50, 593, l. 22-27.

60. *Pan. d'Ignace* § 4, PG 50, 592, l. 19-31 ; *Pan. d'Eustathe* § 3, *ibid.*, 602, l. 50-603, l. 9 ; *Pan. de Méléce* § 2, *ibid.*, 517, l. 43-47. L'échec de la restauration du paganisme par l'empereur Julien confirme sans doute implicitement l'analyse de Chrysostome ; de même, l'arianisme a bénéficié de la complaisance de plusieurs empereurs sans parvenir malgré tout à l'emporter sur la foi orthodoxe. L'argumentation de Chrysostome serait plus difficile à soutenir quelques années plus tard, à l'époque des lois de Théodose contre le culte païen.

bergerie ⁶¹ et qu'ils y étaient encore bien installés, lorsque Mélèce monta sur le siège d'Antioche. Sinon ce dernier n'aurait pas eu besoin de faire œuvre de libérateur, à l'exemple de Moïse, en retranchant du « corps de l'Église » les membres gangrenés pour lui rendre une santé parfaite et débarrasser Antioche de l'hérésie ⁶².

III. Une histoire reconstruite à des fins politiques

1. Le schisme évacué

Il y a donc, dans cette histoire de l'Église d'Antioche, réécrite par Chrysostome, des zones d'ombre impossibles à masquer totalement, malgré une volonté évidente de gommer les traces de divisions. Il est significatif, par exemple, que deux périodes seulement soient évoquées dans le *Panégyrique d'Eustathe* : les persécutions et la crise arienne, « la guerre du dehors » qui appartient désormais au passé, et cette « guerre intestine » plus redoutable encore, contre laquelle Eustathe a su prémunir Antioche ⁶³. Rien n'est dit de la division qui s'opère, dès cette date, dans l'Église d'Antioche, moins encore du schisme qui s'enracine pourtant dans l'exil d'Eustathe. Les responsables de cet exil sont certes clairement désignés, mais rien ne laisse supposer l'installation pour trente ans d'évêques ariens sur le siège d'Antioche. Bien au contraire, tout est fait pour donner l'illusion qu'Eustathe, malgré son exil en Thrace, occupe encore son siège, qu'il est présent dans Antioche, qu'il visite ses fidèles, qu'il les conforte dans la foi orthodoxe, jusqu'à ce que Mélèce, nouveau Moïse, vienne prendre sa relève ⁶⁴. Aucune place n'est donc faite, dans cette histoire, aux évêques ariens : ils n'existent pas, Antioche n'a jamais été arienne ! Il en va de même durant l'exil de Mélèce : lui aussi continue d'être présent, d'occuper les cœurs et l'espace par son nom et ses portraits, et de diriger une Église orthodoxe unie dans l'attente de son retour ⁶⁵. Tout se passe comme si l'arien Euzoïos n'occupait pas son siège et si aucune division n'existait entre méléciens et eustathiens, alors même qu'ils ne sont pas parvenus à s'unir et que Paulin sera bientôt consacré évêque par Lucifer de Cagliari (en 362).

Jean Chrysostome s'efforce, au contraire, de donner l'impression que le siège d'Antioche n'a cessé, depuis l'origine, d'être occupé par des évêques gardiens de la foi apostolique. La succession d'Ignace à Pierre fournit, en

61. *Pan. d'Eustathe* § 4, PG 50, 604, l. 14 s.

62. *Pan. de Mélèce* § 1, *ibid.*, 516, l. 35-38 : καὶ τὰ σεσηπότα μέλη καὶ ἀνιάτως ἔχοντα τοῦ λοιποῦ σώματος ἀποκόψας.

63. *Pan. d'Eustathe* § 3, PG 50, 601, l. 14-602, l. 11.

64. *Ibid.*, § 4, 604, l. 55 (ἔνδον τοίνυν στρεφόμενος)-605, l. 9.

65. *Pan. de Mélèce* § 2, PG 50, 517, l. 21-44.

quelque sorte, le modèle de référence. Ignace est un autre Pierre, comme Mélèce est un autre Babylas et un autre Eustathe, comme Flavien est un nouveau Mélèce mais aussi, à trois siècles de distance, un autre Pierre. Le plus remarquable, bien entendu, dans la manière dont Chrysostome reconstruit cette *diadochè* est qu'il donne Mélèce pour le successeur direct d'Eustathe, malgré l'intervalle de trente ans qui les sépare et pendant lequel des ariens ont occupé le siège d'Antioche ⁶⁶. C'est une manière habile de tirer un trait sur une période sombre, mais surtout peut-être de nier le schisme, d'ôter toute existence aux pauliniens, de récupérer Eustathe, leur porte-drapeau, et d'en faire avant la lettre un mélécien !

En insistant sur cette *diadochè*, Chrysostome veut naturellement montrer qu'Antioche a su garder fidèlement jusqu'à Mélèce et Flavien, et grâce à eux, le dépôt de la foi apostolique, transmis par Pierre et par Ignace. Il répond ainsi à ceux qui continuent à douter de l'orthodoxie des méléciens et se servent de ce prétexte pour refuser l'union. Peut-être même, en rappelant l'enracinement solide de la foi des Antiochiens à une époque où celle des chrétiens de Rome était encore chancelante ⁶⁷, veut-il signifier que l'Église d'Antioche n'a pas à recevoir de leçons des Occidentaux ou que ces derniers ne sont pas fondés à prendre parti pour Paulin contre Mélèce.

2. Les artisans de l'unité

Non content de passer sous silence le schisme des eustathiens, Chrysostome le fait adroitement condamner à l'avance par Eustathe lui-même. Le message qu'il délivre aux chrétiens d'Antioche au moment de son départ en exil est un vibrant appel à l'unité, calqué sur celui de Paul emmené prisonnier à Rome ⁶⁸. Les orthodoxes sont par lui ouvertement invités à ne pas quitter l'Église officielle, à ne pas abandonner la place aux « loups », mais à résister de l'intérieur, afin d'éviter à la majorité des fidèles antiochiens de se laisser corrompre par l'hérésie ⁶⁹. Ses recommandations sont celles de Paul en *Actes* 20, 28, « Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau », ce que Chrysostome commente de la manière suivante : « Il n'a pas dit : Abandonnez les brebis et prenez la fuite au-dehors ». Ce message, Diodore et Flavien l'ont entendu,

66. *Pan. d'Eustathe* § 4, *ibid.*, 605, l. 4-8 : καὶ οὐ πρότερον ἀπέστη ἕως ὃ Θεὸς τὸν μακάριον Μελέτιον παρεσκεύασεν ἐλθόντα τὸ φύραμα ἅπαν λαβεῖν. En datant sa charte de la 19^e année de son règne, Louis XVIII tirera de même un trait sur la Révolution française et l'Empire.

67. *Pan. d'Ignace* § 4, *PG* 50, 593, l. 22-27.

68. *Pan. d'Eustathe* § 4, *ibid.*, 604, l. 9-48.

69. *Ibid.*, § 4, 604, l. 20-22 : « Si vous n'étiez pas restés alors dans l'Église, la plus grande partie de la cité (τὸ πλεον τῆς πόλεως) aurait été corrompue, tandis que les loups auraient dévoré les brebis au désert ». Par là, Chrysostome condamne l'attitude de Paulin et fait entendre aussi que, majoritairement, Antioche est restée orthodoxe, malgré la présence d'évêques ariens.

contrairement à ceux qui, sous la conduite de Paulin, se sont séparés de l'Église officielle et seront plus tard à l'origine du schisme ⁷⁰. Paradoxalement, ceux qui se réclament d'Eustathe sont donc aussi ceux qui trahissent ses dernières volontés.

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi Chrysostome fait de Méléce le successeur direct d'Eustathe : c'est lui, et non Paulin, son héritier véritable. Son élection au siège d'Antioche le prouve, les événements ont donné raison à Eustathe : il fallait rester à l'intérieur de l'Église pour assurer le triomphe de l'orthodoxie, le jour où les brebis auraient assez de force pour en chasser les loups. D'autre part, Chrysostome n'insiste peut-être autant sur le retour triomphal de Méléce à Antioche, après son exil, que pour inviter à reconnaître en lui le seul évêque légitime, à l'exclusion de Paulin. Plus tard, la reconnaissance officielle qui lui est accordée par l'empereur et les Pères conciliaires (381) renforce encore sa légitimité : cela devrait mettre fin définitivement aux hésitations de Rome à son égard, aux réticences d'Alexandrie, et convaincre les Occidentaux de retirer leur soutien à Paulin !

En présentant Flavien comme le « maître commun de la patrie et de la terre entière », le « père commun » de l'Église d'Antioche, cette « mère commune » sur laquelle il veille à la suite de Méléce ⁷¹, Jean Chrysostome poursuit de toute évidence le même but : imposer l'idée que Flavien est, à Antioche, le seul évêque légitime, le seul à pouvoir parler avec autorité au nom de l'Église universelle.

3. L'art de présenter les faits

3.1. *Silences et propos calculés*

Les silences, on le sait, sont parfois aussi importants que les déclarations les plus éloquentes. Certes, on ne s'étonnera pas de ce que Chrysostome parle seulement de machinations ariennes pour indiquer la cause de l'exil d'Eustathe, sans entrer dans plus de détails. Il lui était difficile, dans un panégyrique, de mentionner l'accusation d'immoralité que les ariens avaient forgée contre l'évêque ⁷². Il est plus curieux, en revanche, qu'il passe sous silence les troubles

70. Le schisme est consommé en 362 avec l'ordination de Paulin comme évêque, l'année même du retour d'exil de Méléce. Notons toutefois, qu'après le départ de Méléce, Diodore et Flavien s'étaient séparés à leur tour de l'Église officielle et, devant le refus des eustathiens de s'unir à eux, avaient constitué une communauté particulière.

71. Voir *Première homélie* § 3, l. 151-152. 293 (SC 272).

72. Une femme, subornée par les adversaires ariens d'Eustathe, aurait témoigné avoir eu un enfant de lui ; voir Sozomène, *H. E.* II, 19, 1, et Théodoret, *H. E.* I, 21 ; peut-être est-ce à cette affaire de mœurs que fait allusion Socrate (δι' ἄλλας οὐκ ἀγαθὰς αἰτίας), après avoir mentionné l'accusation de sabellianisme portée contre Eustathe, *H. E.* I, 24, 1.

qui agitent Antioche après sa condamnation et que relatent les historiens Socrate et Sozomène⁷³. D'autant que, pour exalter Méléce, son courage et sa charité insigne, il fait état des troubles qui se produisirent au moment de son départ en exil, un soulèvement de toute la cité qui aurait peut-être coûté la vie au magistrat chargé d'exécuter la sentence, si Méléce ne l'avait préservé de la lapidation⁷⁴. Le traitement différent de deux épisodes parallèles procède sans doute d'un choix délibéré : en insistant sur ce mouvement populaire en faveur de Méléce, Jean Chrysostome grandit bien sûr son héros, mais donne surtout une preuve supplémentaire du soutien unanime qu'il reçoit de la part des Antiochiens. Autrement dit, tous le reconnaissent alors pour l'évêque légitime.

Tel est bien l'objectif que veut atteindre le panégyriste et qui commande toute sa polémique implicite contre le groupe de Paulin. Les exils successifs de Méléce prouvent assez son orthodoxie et sa lutte contre les ariens ; sur ce chapitre, il ne doit rien à Eustathe. Il n'empêche que les circonstances de son élection sont troubles aux yeux des pauliniens et des Occidentaux. Chrysostome ne peut l'ignorer. S'il se garde d'évoquer la question, il choisit d'y répondre indirectement en apportant la preuve qu'Antioche tout entière le tient pour son évêque et que sa légitimité est universellement reconnue : c'est Méléce et non Paulin qui est invité à présider le concile de Constantinople. La question de la légitimité de Méléce est, en effet, fondamentale dans l'optique de Chrysostome, car celle de Flavien lui est liée⁷⁵. Sans doute est-ce la raison de son insistance sur l'adhésion unanime que recueille Méléce auprès des Antiochiens et sur les liens étroits qui l'unissent à la fois à Eustathe et à Flavien.

3.2. *La question des reliques d'Eustathe*

Enfin, la manière dont Chrysostome, dans ces panégyriques, traite des reliques nous paraît devoir être mise, elle aussi, en relation avec le schisme d'Antioche. On ne s'étonnera pas de le voir insister sur les bienfaits spirituels que procure leur vénération et, dans le cas des évêques d'Antioche, sur le pouvoir qu'elles ont de conforter les fidèles dans la vraie foi. Mais l'organisation de ce culte est aussi un moyen d'attirer les foules et de les rassembler autour de leurs

73. Socrate, *H. E.* I, 24, 5 (δεινή στάσις) ; Sozomène, *H. E.* II, 19, 2 (voir éd. SC 306, *ad loc.*, note 3) ; voir aussi Eusèbe, *Vita Constantini* 3, 59. Théodoret ne fait état d'aucun trouble public au moment du départ en exil d'Eustathe.

74. *Pan. de Méléce* § 2, PG 50, 517, l. 1-17.

75. L'ordination de Flavien comme successeur de Méléce aboutissait, en effet, à prolonger le schisme. Grégoire de Nazianze s'était opposé en vain à ce qu'on donne à Méléce un successeur. Il s'en tenait à la solution proposée par les Occidentaux : de Paulin ou de Méléce, celui qui survivrait à l'autre serait reconnu pour seul évêque légitime d'Antioche. Or, à la légitimité de Méléce et de Flavien, est liée aussi celle de Chrysostome, que l'un a ordonné diacre et l'autre, prêtre.

pasteurs. Ce peut donc être un instrument « politique » aux mains d'un évêque ⁷⁶. L'exemple de Babylas paraît le confirmer. En décidant la construction d'un nouveau martyrion, et en participant ostensiblement aux travaux, Mélèce récupérait à son profit le martyr peut-être le plus vénéré d'Antioche. Avait-il lui-même prévu sa sépulture aux côtés de Babylas, de manière qu'il soit impossible de vénérer l'un sans l'autre, ou est-ce là l'œuvre de Flavien ? Peu importe : les pauliniens devaient renoncer à venir vénérer saint Babylas dans son nouveau martyrion, sauf à reconnaître du même coup l'autorité de Mélèce qui l'avait fait construire et celle de Flavien qui avait eu l'habileté d'y proposer à la vénération des fidèles les reliques de son prédécesseur.

Compte tenu de l'enjeu politique que représente alors, à Antioche, le culte des reliques, il faut s'interroger sur le traitement réservé à celles d'Eustathe. Mort en Thrace, c'est là qu'il a été enterré. Si l'on comprend aisément que les évêques ariens, détenteurs après lui du siège d'Antioche, n'aient rien fait pour provoquer le retour de ses restes, la question se pose, en revanche, de savoir pourquoi ni Mélèce ni Flavien n'ont œuvré en ce sens. Une réponse plausible est la crainte qu'ils ont pu avoir de conforter la position des pauliniens, en offrant à leur vénération l'évêque martyr dont ils se réclamaient ⁷⁷. Mais l'argument peut se retourner : une campagne bien orchestrée aurait pu servir Mélèce et lui permettre de se poser davantage encore en légitime successeur d'Eustathe.

En tout cas, la manière dont Jean Chrysostome envisage la question des reliques d'Eustathe mérite d'être soulignée, car elle peut sembler une habile récupération de l'évêque martyr au bénéfice des méléciens. Les véritables reliques d'Eustathe, dit-il, sont le dépôt de la foi orthodoxe laissé à l'Église d'Antioche, si bien que chaque fidèle peut être considéré comme le vivant tombeau du saint et bénéficiaire des grâces qu'il procure ⁷⁸. Les pauliniens n'ont donc aucun titre à se prévaloir d'Eustathe en face des méléciens, car il appartient à tous, tous peuvent revendiquer son patronage. Eustathe a cessé d'être un

76. La translation des reliques d'Ignace à Antioche, probablement le 17 octobre 360, à l'initiative de Constance (je remercie M. Étienne Decrept de m'avoir très aimablement communiqué le chapitre de sa thèse relatif à cette translation), peut avoir été conçue par lui comme un moyen de rétablir l'unité de cette Église autour de son nouvel évêque, Mélèce, qui passait à ses yeux pour homécén. Il n'est pas interdit de penser que Mélèce ait fortement secondé le projet impérial avec la même intention.

77. Voir dans ce sens l'étude d'E. SOLER, « La mémoire des martyrs, les martyria et la restauration nicéenne à Antioche, à la fin du IV^e siècle », *Autour des morts, mémoire et identité (V^e Colloque international sur la sociabilité, Rouen 19-21 novembre 1998)*, Rouen (2001).

78. *Pan. d'Eustathe* § 2, P G 50, 600, l. 19-32. Les reliques d'Eustathe ne furent rapportées à Antioche que beaucoup plus tard, vers 482, sous l'épiscopat de Kalendion, soit plus de 140 ans après sa mort en exil. Voir sur ce point, F. CAVALLERA, *op. cit.*, p. 297-298.

facteur de division, pour devenir un ferment d'unité. Ce que la présence de son corps à Antioche n'aurait peut-être pas permis, sa sépulture en Thrace l'autorise.

Gardons-nous cependant de prêter à Jean Chrysostome une excessive habileté de sophiste. Qu'il récupère Eustathe au profit de la Grande Église, d'autant plus aisément peut-être qu'il est enterré loin d'Antioche, ne signifie pas nécessairement que le retour de ses reliques aurait été peu souhaité de la part de Mélèce et de Flavien. Jean Chrysostome développe, en effet, s'agissant des reliques de Pierre, la même argumentation : Antioche ne possède pas le corps de l'apôtre, martyrisé et enseveli à Rome ; mais elle en possède les vraies reliques, puisqu'elle a conservé la foi de Pierre et qu'elle a en Flavien un autre Pierre ⁷⁹.

Si rares, à première vue, dans ces panégyriques des évêques d'Antioche, les références au schisme sont pourtant bien présentes. Sans doute ne faut-il pas les chercher dans des allusions trop transparentes, même s'il arrive à Jean Chrysostome de décrire l'état de l'Église, à l'époque d'Ignace ou d'Eustathe, en des termes peut-être inconsciemment révélateurs de la situation créée par ce schisme. Certains silences ou, au contraire, la mise en évidence de telle attitude des saints évêques et martyrs, leur modestie par exemple ou leur absence totale d'ambition personnelle, peuvent aisément s'interpréter en fonction de ce que l'on connaît par ailleurs du schisme et de ses acteurs.

De manière générale pourtant, Jean Chrysostome choisit de nier le schisme ou, si l'on veut, de l'évoquer seulement en filigrane. Il préfère proposer, dans une vision volontairement idéalisée et donc déformée de la réalité antiochienne, le tableau d'une Église unie, comme pour en conjurer plus efficacement les divisions. À l'adresse des pauliniens et de ceux qui pourraient être tentés de les rejoindre, il fait entendre les dernières recommandations d'Eustathe, son appel à demeurer au sein de la Grande Église pour permettre le triomphe de l'orthodoxie. De même, il feint de croire que tous les chrétiens d'Antioche sont unis derrière Mélèce : le répéter est une manière de faire reconnaître en lui le seul évêque légitime. De même encore, la *diadochè* qu'il établit entre Eustathe et Mélèce, puis entre Mélèce et Flavien, à l'image de celle qui existe entre l'apôtre Pierre et Ignace, n'a pas d'autre fonction : elle renforce la légitimité des deux évêques confrontés à la réalité du schisme paulinien et atteste la pureté de la foi apostolique qu'ils ont su conserver au siège d'Antioche.

Tout le discours de Jean Chrysostome s'organise donc bien en fonction du schisme, même s'il n'en parle jamais ici ouvertement. Il le fait ailleurs, dans ses homélies sur les *Épîtres* de Paul, en des termes qui ne laissent aucun doute sur la souffrance et le scandale que représentaient à ses yeux les divisions de l'Église d'Antioche. La manière dont il choisit d'aborder la question, dans le panégyrique de ses évêques, n'est pas la moins riche d'enseignements sur le rôle

79. *Hom. 2, 6 sur le début des Actes*, PG 51, 86, l. 55-59.

qu'il a joué, aux côtés de Mélèce et surtout de Flavien, pour défendre contre les pauliniens le parti de la Grande Église et la légitimité de ses pasteurs. Sa célébration des évêques d'Antioche est donc de ce point de vue fortement « politique ».

Jean-Noël GUINOT
Directeur de recherche au C.N.R.S.
U.M.R. 5035 « Textes et Histoire du Christianisme »